

- RADIO FRANCE
- FICHE METIER REALISATEUR

Mission

Le/la chargé-e de réalisation est responsable de la forme artistique des émissions sur lesquelles il/elle intervient, qu'il s'agisse de la fabrication de programmes élaborés (PAD) ou de la réalisation d'émissions diffusées en direct. Il/elle concourt à toutes les étapes de la production.

Dans le cas le plus habituel, il/elle travaille en étroite collaboration avec un producteur.

Le métier intègre une activité spécifique d'assistant-e à la réalisation, sous l'autorité d'un réalisateur.

Réalisation de programmes élaborés

A partir des demandes formulées par les chaînes, le/la chargé-e de réalisation étudie avec le producteur les conditions de production de l'émission (conditions d'enregistrement, moyens à mettre en œuvre..). Sur cette base, il/elle établit un dossier de production, pour validation conjointe par la chaîne et les directions prestataires. Il/elle est garant du respect des moyens de production définis.

Il/elle établit un plan d'enregistrement et de fabrication et réserve les moyens de production correspondants (cabines de montage, studios, matériels...).

En collaboration avec le producteur, il/elle participe et scripte l'enregistrement, effectue le montage et construit l'émission (matrice). Il/elle choisit les séquences et les éléments sonores (CD, DVD, archives INA, lecture de textes, ...) et prépare le mixage dont il/elle assure la supervision.

Il/elle assure la mise en PAD et établit les droits d'auteurs.

Réalisation d'émissions en direct

Le/la chargé-e de réalisation détermine avec le producteur les différentes séquences de l'émission, dont il/elle assure le montage (interventions micros, lancement d'éléments préenregistrés, illustrations sonores, inserts téléphoniques, duplex...).

En fonction du thème de l'émission, il/elle propose des éléments d'illustrations sonores et/ou musicales.

Il/elle établit ensuite le conducteur de l'émission.

Il/elle assure la coordination de toutes les phases du direct (duplex, insert téléphonique....) en lien avec le technicien de diffusion ; il/elle est responsable du bon déroulement artistique de l'émission (rythmique, respect des délais).

Réalisation de concerts (Directs et PAD)

Par rapport à la réalisation de programmes élaborés, les spécificités de ce domaine sont les suivantes :

En l'absence de musicien metteur en ondes, le/la chargé-e de réalisation est le responsable de la qualité artistique du concert et du produit à diffuser.

Dans ce cas, il/elle procède au choix des prises.

Il/elle assure le montage, habituellement avec un technicien notamment pour les concerts multi-prises, et parfois seul-e.

Pour les concerts en direct, il/elle assure la coordination entre les différents intervenants à l'enregistrement et à la diffusion.

Lecture courante de partitions d'orchestre

Réalisation de fictions radiophoniques

En qualité d'assistant-e à la réalisation, il/elle établit le plan de travail en liaison avec le réalisateur et assure la recherche d'éléments sonores en vue du mixage.

Il/elle collabore avec le technicien pour l'établissement du script de montage.

Il/elle assure la logistique et la mise en œuvre des séquences de travail avec les comédiens.

Il/elle assure la mise en PAD et établit les droits d'auteurs.

Compétences transverses

Créativité

Culture générale

Culture musicale

Capacité d'initiative

Capacité à s'organiser

Capacité de synthèse

Capacité à travailler en équipe

Réactivité aux aléas du direct

Maîtrise des outils audio numériques

